

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 2434 /M.O.I.

Astrida, le 24 septembre 1951.-

Objet:

Fiches travailleurs.-



Monsieur le Médecin,

J'ai l'honneur de vous renvoyer les fiches des travailleurs. Comme vous n'ignorez pas que le Gouvernement tend à contracter la main d'oeuvre dans la plus large mesure, j'ai décidé de restreindre considérablement le nombre de fiches et de pousser les employeurs à essayer d'abord de contracter régulièrement leurs travailleurs.

Vu le petit nombre de fiches que vous proposez je ne doute pas que vous parveniez à trouver des indigènes disposés à s'engager par contrat.

L'Administrateur Territorial Assistant,
A. DELVAULX,

A Monsieur le Médecin Vétérinaire

à

Astrida.